



Septembre 2022

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Septembre 2022

Page 1 sur 24

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

La période estivale touche à sa fin, marquant la fin des vacances scolaires. Si les restrictions à la vie collective dues à la crise sanitaire, semblent être derrière nous, de nouvelles crises viennent nous affecter notamment la sécheresse et l'inflation.

La Lozère est impactée par une terrible sécheresse qui touche également notre commune. Des restrictions importantes de l'usage de l'eau (compétence de la Communauté de Communes du Gévaudan) sont réglementées et c'est à chacun : particulier et entreprise d'en tenir compte.

Plus que jamais, restons vigilants, en régulant au mieux notre consommation en eau potable. Nous comptons sur votre civisme, pour le bien-être de tous.

La collectivité n'a certes pas attendu cette sécheresse pour réagir. En effet, des kits d'économie d'eau gratuits sont à votre disposition en mairie depuis 2021.

Par ailleurs, une réflexion est engagée avec la Communauté des Communes du Gévaudan (C.C.G.), sur des accompagnements possibles, afin de réduire la consommation quotidienne d'eau.

Cette sécheresse a également fortement mis à contribution nos pompiers. Nous les remercions pour leur engagement fidèle au service de chacun et de notre patrimoine paysager.

L'inflation entraînant de nombreuses augmentations de prix, la collectivité est, elle aussi très concernée. Sans bouclier tarifaire de l'énergie bloqué à 4 % pour les particuliers, aujourd'hui le coût de l'énergie explose pour les collectivités. En effet, le budget est fortement impacté avec une hausse de plus de + 150 000 € pour 2022, soit 150 % d'augmentation.

Le dispositif « cantine à 1 euro » mis en place sur notre commune depuis le 1^{er} avril 2022, est adapté à la tendance économique actuelle et permet de soutenir financièrement les familles ayant des enfants scolarisés dans nos écoles. Grâce au soutien financier de l'État, nous évaluons à environ 400 euros l'économie annuelle réalisée par enfant.

Toujours en lien avec l'inflation et dans le souci de simplifier la vie des familles, à partir de septembre, un accueil de loisirs sera mis en place, tous les mercredis des périodes scolaires. Par une mutualisation des services avec la ville de Marvejols, l'école publique Claude Érignac accueillera les enfants de 3 à 6 ans, et l'école la Coustarade à Marvejols, les autres tranches d'âge. Cette mutualisation permet de réduire les coûts et de proposer un nouveau service de proximité.

En cette période difficile, nous souhaitons aller encore plus loin avec la possibilité de créer un groupement d'achat pour tous les administrés de la commune. Dans un premier temps, les produits concerneraient l'énergie : fioul et granulés bois, permettant ainsi, de faire bénéficier de tarifs avantageux aux habitants de la commune. Cette mesure, en cours de réflexion, ne pourra pas être toutefois opérationnelle cet hiver. N'hésitez pas à nous faire savoir, sans engagement de votre part, de votre intérêt ou non pour cette mesure.

De nouveaux services sont désormais opérationnels :

↳ Mise en place **des casiers alimentaires automatiques** de distribution de produits locaux. Ce service a été proposé à l'ensemble des commerçants et producteurs vendant au détail sur la commune. Pour ceux qui ont souhaité en bénéficier, ils sont aujourd'hui fonctionnels et l'aménagement final des abords est en cours. Les usagers actuels ne nous contrediront pas, le succès est au rendez-vous! Cela soutient l'activité économique de nos commerçants, producteurs locaux et propose un nouveau service de proximité. A ce sujet, vous êtes tous invités à l'inauguration le vendredi 7 octobre à 18 h 00 en présence de Monsieur le Préfet et de Madame la Présidente du Département.

👉 **Deux jardins partagés ont été créés durant ce printemps, ceux-ci ont un réel succès !** Toutes les demandes n'ont pu aboutir, car les parcelles ont toutes été attribuées. Par conséquent, nous recherchons un nouvel espace. N'hésitez pas à contacter la mairie pour manifester votre envie de jardinage.

👉 **La mise en service des Vélos à Assistance Électrique en libre-service (VéloPartaG),** voit une utilisation plus importante que prévue. Cela permet de se déplacer dans le respect de l'environnement, avec un coût réduit. Ce service bénéficie aujourd'hui à l'ensemble des catégories d'âge.

👉 **La voiture électrique en libre-service (AutoPartaG)** sera installée mi-octobre. Il reste encore quelques points techniques à finaliser avec la C.C.G.

Concernant les vélos et la voiture partagés, la commune a bénéficié d'un financement de la Région Occitanie. Après avoir pris la compétence « mobilité douce », la C.C.G. a porté cet investissement pour la commune de Bourgs sur Colagne, nous la remercions.

Enfin de nombreux travaux sont en cours, ils concernent la réhabilitation ou la construction de biens communaux : l'école publique Marceau Crespin, la Maison du Temps Libre, la bibliothèque, l'appartement à l'étage de l'ancien presbytère...

Ainsi de nouveaux locaux ou services vous seront proposés. Le charme de la ruralité doit aussi se conjuguer avec l'essentiel des services de proximité. Sachez que nous mobilisons tous nos partenaires financiers pour chacun des projets de la commune. Sans eux, tous ces investissements ne pourraient voir le jour. Nos objectifs étant d'apporter des services de qualité sans augmenter nos impôts et sans compromettre les capacités d'action des générations futures.

En cette période de retour de vacances, nous souhaitons une excellente rentrée à nos enfants et enseignants ainsi qu'aux associations. Merci à tous les bénévoles pour leur engagement. Je vous invite plus que jamais à soutenir et à faire vivre nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole, franchissez le pas ! Je ne doute pas que vous serez très bien accueillis.

A nos côtés, devenez les artisans de la vitalité de notre commune !

Nous restons, bien entendu, à votre écoute.

Votre maire,

A handwritten signature in blue ink, reading "Lionel Bouniol". Below the signature is a stylized blue ink flourish or stamp.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Les Vélos à Assistance Électrique (V.A.E.) en libre-service

La problématique climatique et environnementale n'est plus à démontrer, elle s'intègre de plus en plus dans les discours de nombreux élus. Avec l'équipe municipale, nous avons souhaité aller au-delà du discours et lancer le projet de vélos partagés en libre-service.



Nous avons donc répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Occitanie « La mobilité rurale à inventer ». Nous remercions la Présidente Carole DELGA d'avoir associé des financements à son discours.

Début 2021, la « mobilité douce » devient compétence de l'intercommunalité. Le projet de vélos partagés, initié sur la commune, ainsi que les financements acquis ont donc été transférés à la Communauté de Communes du Gévaudan.

Nous tenons à remercier l'ensemble des conseillers communautaires du Gévaudan d'avoir poursuivi le projet et à la C.C.G. d'avoir pris en charge le reste du financement.

Le coût pour la commune revient à la mise à disposition de l'espace, ainsi que les frais relatifs au branchement électrique.

VéloPartaG, le concept

10 vélos sont disponibles sur la commune, vous les trouverez sur les stations en face des 2 boulangeries.

Des places sont disponibles sur les stations, pour permettre de raccrocher le vélo à l'une ou l'autre station. Ainsi, vous pouvez prendre un vélo au Monastier et le déposer à Chirac, et inversement. L'utilisation est simple :

Inscriptions

- Soit via le QR Code présent sur les bornes à proximité des vélos ou ci-dessous,
- Soit sur le site : www.green-on.fr/cc-gevaudan.html



- Soit en prenant contact à la C.C.G. au 04 66 32 38 41 pour obtenir un badge, évitant l'utilisation du portable.

Tarifs

Pass habitant :

- Abonnement à l'année : 10 €
- Première heure : gratuite
- Heures suivantes : 1€ / h
- Caution 150 € : non prélevée

Tarif normal :

- Première heure : 2 €
- Heures suivantes : 5€ / h
- Caution 150 € : non prélevée

Ces vélos sont géolocalisés et associés au compte utilisateur. En cas de problème, l'utilisateur est connu. Certains l'ont appris à leurs dépens et ont été prélevés des 150€ de caution pour mauvaise utilisation (descente d'escaliers, dérapages, ...).

Cette réalisation va peut-être questionner beaucoup d'entre vous ! Nous avons peut-être quelques années d'avance sur notre territoire rural, mais nous sommes persuadés qu'il est grand temps de faciliter l'accès à la « mobilité douce ».

Avec la C.C.G., d'autres initiatives de mobilité sont en cours sur le territoire, telles que les bornes de covoiturage qui sont en cours d'installation ou la « liaison douce » entre le Monastier/Chirac et Chirac/Marvejols.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Inauguration des Jardins Partagés

Dans la dernière Gazette, vous aviez été informés de la création de 10 jardins partagés sur la commune. Sur le modèle des jardins ouvriers, les parcelles sont mises à disposition des jardiniers moyennant une cotisation annuelle de 20 €. Le Vendredi 29 Juillet, nous avons officiellement inauguré ces premiers jardins en présence de Madame la sénatrice, Guylène PANTEL, Madame la conseillère départementale du canton, Dominique DELMAS, Monsieur le conseiller régional, Bernard BASTIDE, de Madame HUGONNET, propriétaire d'un des terrains, de Monsieur le Maire, des élus communaux et des jardiniers. Le rendez-vous était donné route du Villaret pour visiter le premier terrain. A l'issue, un rapide déplacement route des BORIES a permis de visualiser le second.

Dans son discours, le Premier Adjoint a rappelé que la production de ces jardins est destinée à la consommation familiale et ne doit en aucun cas être revendue. Le caractère social de ces jardins est mis en avant pour favoriser une alimentation plus saine. Cette opération doit permettre de favoriser les échanges et de créer du lien entre les différents intervenants. La bienveillance et la convivialité étant le socle sur lequel s'est bâti ce projet.



Nos remerciements vont aux services de l'Etat pour le financement de cette opération, à Madame HUGONNET pour son prêt, à Monsieur Jacques GIRMA pour le labour, à Monsieur GUIRAO pour nous avoir facilité le passage, aux agents communaux pour la remise en état des parcelles, ainsi que le travail administratif et enfin aux jardiniers pour leur investissement. Malgré la sécheresse ambiante et les difficultés essuyées pour la mise en place de ce projet, les jardins ont pu produire de beaux légumes. On ne peut que se réjouir de la réussite de cette initiative. La journée s'est terminée par le verre de l'amitié.

Rappel

Inscription sur le site ou en Mairie

En cas d'urgence ou de problème, c'est l'unique moyen pour communiquer

(ex : la potabilité de l'eau turbide au Monastier en Août)



En partenariat avec la Communauté de Communes du Gévaudan,
votre commune vous informe et vous alerte !

Soyez les premiers informés des événements importants de votre commune.

Alerte en temps réel pour les risques majeurs :

- vigilances et alertes météo,
- crues, inondations, incendies,
- coupures d'eau...

Evénements organisés par les associations :

- culturels,
- sportifs,
- festifs ...

Informations de la Commune :

- changements d'horaires mairie...
- travaux en cours/prévus et routes barrées,
- indications/règlementations diverses à suivre...

Vous pouvez informer de situations particulières :

- accident,
- problème, de voirie,
- neige, ou autres ...

Uniquement
avec l'application !

4 moyens d'être informé.e.s.

Application mobile



Mail



SMS



Automate d'appel



Uniquement pour
les risques majeurs !

Les moyens les plus rapides pour être informé.e.s sont les SMS et Automate d'appel !

Inscription gratuite, possibilité de choisir le niveau d'information souhaité.

En téléchargeant l'application mobile.



La conseillère numérique de Bourgs sur Colagne
est à votre disposition pour vous accompagner
dans l'installation et l'utilisation de l'application.

En vous rendant à la Mairie ou téléphonant.

Le Monastier, 26 Avenue de la République :
04 66 32 72 17
Chirac, Quartier du Rieu :
04 66 32 70 06

Pour une demande de contact : →

- bulletins disponibles en accueil mairie
- par téléphone aux numéros mentionnés ci-dessus,
- par mail à : mairie@bourgssurcolagne.fr



* Indiquer votre adresse de domicile permet de cibler les alertes au plus près de la réalité.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...



Une 1ère à Bourgs sur Colagne !

Le 4 juin dernier a eu lieu la 1^{ère} ½ journée citoyenne de Bourgs sur Colagne, une belle matinée de travaux collectifs se terminant par un sympathique apéro campagnard.

8h45 : le rendez-vous est donné aux locaux techniques de la commune, un accueil apprécié autour d'un café et d'une bonne fougasse.

9h : des petits groupes se forment en fonction des différents chantiers prévus : nettoyage de rues, peinture des portails de nos cimetières ainsi que de la rambarde de la mairie du Monastier, de la salle des associations à Chirac, des locaux techniques et installation des plantations devant la mairie de Chirac, même le toit de l'église de Chirac est révisé !



Les échanges dynamisent les chantiers, petites et grandes mains s'activent et viennent embellir nos bourgs, lieux de vie et de passage.

12h30 : fin des chantiers, place à l'apéro campagnard avec les produits de nos producteurs locaux.

Un très bon moment de rencontre, partage, mais aussi un peu de sueur, de chaleur et surtout de la bonne humeur ! Merci à tous pour votre présence et rendez-vous en 2023 pour la prochaine journée citoyenne !

Accueil de loisirs périscolaire

Pour répondre à la demande de nombreux parents de notre commune, un accueil de loisirs périscolaire est mis en place les mercredis en période scolaire. Ce dispositif entre dans le cadre du Programme Educatif Territorial (P.E.D.T.) réunissant les communes de Marvejols, Bourgs sur Colagne et Montrodat. Après un long travail de mutualisation, ce projet se concrétise ; par la mise en place d'un accueil de loisirs multi-sites, commun à Bourgs sur Colagne et Marvejols. Ce regroupement permet ainsi de diminuer les coûts de fonctionnement.

Les enfants de 3 à 6 ans de notre commune et de Marvejols sont accueillis sur le site de l'école Claude ÉRIGNAC au Monastier de 7h30 à 18h.

Grâce à l'acquisition d'une cellule de refroidissement, les repas élaborés le mardi pour l'école, seront servis le mercredi par l'agent désigné.

Les enfants de 7 à 11 ans sont accueillis à l'école de la Coustarade à Marvejols.

A 7h30 et à 18h, un mini-bus assure les transports entre Bourgs sur Colagne et Marvejols.

Les enfants de 11 à 17 ans sont accueillis tous les après-midis à l'espace NOGARET à Marvejols.

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié, sous la responsabilité de Madame Sylvie DELAGE directrice du pôle enfance jeunesse de Marvejols.

Une fois par mois le mercredi matin, le foyer rural de Bourgs sur Colagne propose une activité avec des intervenants extérieurs.

Les tarifs en vigueur sont ceux appliqués sur Marvejols, établis en fonction du quotient familial et basés sur le calendrier civil. Le tarif couvre les activités proposées, le goûter, la demi-journée ou la journée entière, avec ou sans repas.

Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les deux mairies ou sur le portail famille :

<https://parents.logiciel-enfance.fr/marvejols>

Afin de respecter un taux d'encadrement nécessaire, les places sont limitées. Lorsque le quota est atteint, les réservations sont placées en liste d'attente et attribuées par ordre d'arrivée.

Après la cantine à 1€, la municipalité reste mobilisée pour soutenir le pouvoir d'achat et accompagner au mieux les familles. N'oublions pas que la jeunesse est l'avenir de la commune.

Actualités Municipales

Travaux communaux

➤ Travaux Complexe Multifonctionnel à Chirac

Les travaux relatifs à l'assainissement, aux réseaux et au terrassement ainsi que la démolition de la **salle des fêtes du complexe multifonctionnel** sont achevés en partie.



Après un arrêt des travaux pour congés estivaux des entreprises, ces derniers ont repris leur cours.

➤ Travaux relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments communaux

9 bâtiments communaux ont été retenus pour bénéficier de l'Aide de l'État « France Relance » et permettre **une rénovation énergétique**. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par des artisans locaux. Les chantiers s'achèvent :

- ✍ 2 appartements communaux isolés,
- ✍ 2 locaux médicaux : isolés, pose d'une pompe à chaleur réversible, et changement des menuiseries
- ✍ La future bibliothèque à Chirac : isolation, menuiseries et chauffage au sol des locaux,
- ✍ Le centre de secours de Chirac : isolation et changement des luminaires trop énergivores,
- ✍ L'École Claude ÉRIGNAC : isolation et mise en place d'une pompe à chaleur réversible.

✍ Salle COLUCCI, René GROUSSET, Bibliothèque et Mairie : mise en place d'un système de chauffage réglable à distance et d'un éclairage LED.



➤ Travaux réalisés et à réaliser par les services communaux



- ✍ Mise en place des casiers et participation à leur aménagement, en lien avec les producteurs locaux,
- ✍ Compte-tenu de la sécheresse, l'épaveuse n'est plus utilisée pour le moment. Sa remise en service est prévue à l'arrière-saison,
- ✍ Nettoyage des rues réalisé avec la balayeuse (sans utilisation de l'eau pendant la période de restriction),
- ✍ En lien régulier avec la Communauté des Communes, une préoccupation particulière a été portée sur les éventuelles fuites du réseau d'eau,
- ✍ Malgré la canicule, les employés ont poursuivi le nettoyage des rues, des cimetières, la préparation des écoles, ... Parfois, le passage d'un petit orage est venu compliquer leur tâche,
- ✍ Aide technique des agents aux associations afin de redémarrer pleinement leurs activités,
- ✍ Suite à donation d'une association locale, l'aire de jeux du Monastier va s'agrandir pour la plus grande joie des enfants... et des plus grands !

Actualités Municipales

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association 30 millions d'amis

La municipalité a souhaité renouveler son partenariat avec l'association « 30 millions d'amis » en procédant à la stérilisation et au puçage des chats errants. La convention qui nous lie exclue les chats sociables et adoptables.

Chats errants ? Tout chat non identifié saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui, à plus de 1000 mètres du domicile de son maître ou à plus de 200 mètres des habitations.

En cas de capture, que faire ?

- Vérifier si possible qu'il ne s'agit pas d'un chat domestique (Sociable ? Pucé ? Adoptable ? Possédant un collier ?).
- Se rendre à la mairie et récupérer un bon qui sera remis au vétérinaire de la clinique de Marvejols.
- Sans ce bon, aucune prise en charge ne sera possible.

Vos chats domestiques et la protection de la petite faune sauvage ?

Pour limiter la prédation du chat domestique et protéger la petite faune sauvage, vous trouverez les solutions à adopter dans le schéma ci-contre.



Ce qu'il faut retenir

Le chat de propriétaire est nourri, identifié, le plus souvent stérilisé, soigné et sous la responsabilité d'une personne.

Le chat dit libre est nourri, identifié, stérilisé et soigné. Il est sous la responsabilité du maire ou d'une association ? Capturé, puis relâché sur le lieu de capture, le territoire reste défendu par des chats stérilisés.

Le chat errant est nourri plus ou moins régulièrement par l'homme.

Le chat haret (ou chat feral) est un chat domestique retourné à l'état sauvage.

Rappel

Soutien scolaire en ligne



Il vous est possible d'avoir un soutien scolaire :

- avec des aides aux devoirs,
- en direct ou virtuellement,
- tous les jours de 17h à 20h,
- gratuitement.

www.soutienscolaire-bourgssurcolagne.com



Zoom sur les Incivilités

Merci pour ces incivismes !

➤ Ne pas confondre Ordures et encombrants

Faut-il remercier les auteurs de ces incivismes qui obligent les agents communaux (1 jour par semaine) à les récupérer pour les porter à la déchèterie.



C'est nous tous qui payons la note !

Est-ce que ces personnes pensent « je paie des impôts, donc... » !!!
Sachez que, dans la taxe des ordures ménagères, le ramassage de ces encombrants n'est pas compris et coûte cher à la commune, donc à chacun de nous tous.

Les taxes n'ont pas augmenté depuis plus de 6 ans. Persuadés que le jour où elles augmenteront, suite à ces actes d'incivilités, ces personnes seront les premières à venir se plaindre.

Mais comme disait A. Einstein « *Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et le laissent faire* ».

Un tel incivisme peut coûter cher à son auteur. Certains l'apprendront à leurs dépens.

➤ Circulation et nuisances sonores



Avis aux intéressés...

Suite aux divers incidents en France durant l'été, les contrôles de gendarmerie vont s'accroître.

Alors n'oubliez pas de respecter le code de la route aussi sur la D809 mais pas que... Réviser vos deux-roues motorisés (vitesse et bruit)...

La route n'est ni un lieu d'acrobatie, ni de performance musicale !



Comme dit le proverbe : « un homme averti en vaut deux » !

En cas de sanction, soyez responsables de vos actes et n'allez pas déranger votre Maire pour plaider votre cause.

Par contre, il vous recevra avec plaisir pour échanger sur des projets constructifs et citoyens !



Cela en vaut-il la peine ?

Zoom sur les Incivilités

➤ Jardinage et nuisances sonores



Soyons attentifs à respecter quelques règles, pour aider au bien vivre ensemble !

Si je me lance dans des travaux bruyants de jardinage ou autres, je respecte les horaires suivants :

- Du lundi au samedi
 - o 8h/12h et 13h30/19h
- Le dimanche et jours fériés
 - o 10h/12h

Respect et tolérance :

apprenons à bien vivre ensemble !

Rappel

L'actualité météorologique de cet été nous conforte dans l'idée qu'il faut être de plus en plus vigilant à notre consommation d'eau et réaliser des économies.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, venez récupérer votre kit en Mairie

Ce kit contient :

- des régulateurs de jets de robinet,
- un débit mètre,
- une pomme de douche à venturi (permettant de conserver un débit important, mais en réduisant le volume d'eau) garantie 7 ans,
- un flexible de douche de 1,65 m garanti à vie.



Actualités des écoles

Rentrée à l'École Publique Claude ÉRIGNAC

Entendez-vous ces clameurs d'enfants qui s'élèvent du cœur de nos villages ? Ces rires, ces comptines, ces cris ? Ce sont les retours des grandes vacances. De la montagne, de la vallée, les chemins convergent à nouveau vers les écoles. Les cartables sur le dos, en claquettes, à vélo, en bus ou en voiture, en traînant les pieds ou en courant, les enfants ont retrouvé le rythme séculaire des écoliers.



La rentrée, c'est un anniversaire commun à tous : le jeudi 1^{er} septembre, tous les élèves ont un an de plus et changent de classe ! Ils ont grandi durant les vacances, se sont enrichis d'expériences estivales en famille ou entre copains. Ils ont l'insouciance de la jeunesse qui ne voit pas comme leurs aînées les préoccupations climatiques qui ont frappé un peu plus fort à notre porte cet été.

Au Monastier, le projet d'établissement est axé depuis deux ans sur l'environnement, la protection de la nature et le développement durable. Toutes les classes ont œuvré pour obtenir l'éco-label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) et ainsi, permettre aux élèves de mieux comprendre le monde et ses excès. L'an passé, les élèves de CP et CE ont effectué un voyage scolaire en partenariat avec le parc régional catalan sur le thème de l'eau. Les élèves de CM se sont rendus à Paris en train de nuit et ont découvert les transports urbains et la nécessité de préserver des espaces de nature. Aujourd'hui, la municipalité renforce cette transition nécessaire avec des travaux d'isolation réalisés dans l'école Érignac et la mise en place d'un chauffage moins énergivore : le mur nord du préau ainsi que le sol ont été isolés et des pompes à chaleur ont été installées dans tout le bâtiment cet été. En plus du compost, des poubelles de tri sont désormais présentes dans la cour.

A l'école, les élèves apprendront patiemment la rigueur de l'écriture et de la lecture, le raisonnement mathématiques et la coopération indispensable au fameux « Vivre ensemble ».

Mais l'école c'est aussi un lieu d'épanouissement et d'acculturation.

Cette année, en prémisses de notre belle fête olympique, un programme d'Activité Physique Quotidienne est prévu pour toutes les classes : une demi-heure de sport par jour minimum. Ce projet sera construit avec les partenaires de l'école : piscines de St Chély et de Marvejols, Union Sportive et rencontres interclasses, clubs de ping-pong ou de tennis.

Après une année scolaire 2021 / 2022 axée sur la danse avec l'intervention d'un professionnel en classe, la participation à des rencontres danses et à un spectacle, l'école Érignac verra son projet culturel tourné vers le théâtre cette nouvelle année.



L'équipe enseignante souhaite à Liam, Flavie, Anaïs, Léa, Fabien, Magdaléna, Thibaut, Alice, Astrid, Orlane et Zélia une complète réussite pour leur entrée en 6^{ème}. Nous souhaitons également la bienvenue à Aaron et Saël pour leurs premiers pas en maternelle ainsi qu'à Alexia notre nouvelle aide maternelle. Enfin nous remercions toute l'équipe de l'Association des amis de l'Ecole Laïque ainsi que la municipalité qui œuvre discrètement pour le bien être des élèves avec la mise en place pérenne de la cantine à 1 €, Martine, Bernadette et Sandrine pour la mise en ordre des locaux et André et Florian pour la réalisation d'une ouverture sécurisante entre les deux classes de maternelle.

Le directeur, Sylvain MAURAND

Actualités des écoles

La rentrée à l'École Publique Marceau CRESPIN

Même si les enseignants avaient déjà repris le chemin de l'école depuis plusieurs jours, c'est en ce jeudi 1er septembre que la rentrée officielle a permis à tous de se retrouver. Enfants, parents, enseignants et personnels étaient au rendez-vous !

La journée a commencé en musique pour les enfants du CP au CM2 avec une reprise de la chorégraphie de fin d'année et du chant "L'enfant et l'oiseau" tandis que les petits de la classe maternelle faisaient connaissance avec les nouveaux arrivants.

Cette année, l'équipe enseignante est constituée de Corinne BETTENCOURT et Yolande GALEOTE (le vendredi) pour la classe maternelle, Sylvie MICHON pour les CP/CE1 (et la direction de l'école) et Stéphane SALVAT pour la classe de CE2/CM, et est assistée du personnel municipal, Angélique MALAVAL (ATSEM), Bernadette FERRIER (garderie) et Sandrine GINER (cantine).

Les projets sont en préparation et en réflexion avec la participation à des rencontres sportives, un cycle piscine pour les élèves du CP au CM2, le prix littéraire de l'UNICEF avec la bibliothèque, Le projet Ecole et cinéma, un projet "Ecole dehors et musique" pour la classe maternelle, un voyage scolaire avec nuitées pour les élèves du CP au CM2, un projet en Anglais, des sorties culturelles... et bien d'autres !



Tous ces projets seront présentés à notre Association de parents d'élèves qui par son financement, permet à nos élèves de vivre des moments à la fois éducatifs et conviviaux.

Nous en remercions les membres pour leur implication, leur dynamisme et leurs idées toujours plus nombreuses pour animer la vie autour de l'école et récolter des fonds pour le financement des activités éducatives.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien et son écoute, qui permettent aux élèves d'être accueillis au mieux et dans un futur un peu plus lointain dans des locaux neufs et fonctionnels puisque la nouvelle école est en construction.

Nous remercions également les parents pour leur confiance et les enfants qui nous offrent leurs sourires et leur enthousiasme !

Bonne rentrée à tous !

Les enseignants.

Une rentrée sous le soleil à l'École Privée Sainte Angèle

Jeudi 1^{er} septembre les enfants et les maitresses ont retrouvé, avec le sourire, le chemin de l'école.



Le matin un café, organisé par l'Association de parents d'élèves, attendait les parents dans la cour. Adultes et enfants ont pris le temps de se rencontrer, se retrouver, d'échanger, de rire sous le premier soleil de septembre. Cette année nous accueillons 2 nouvelles enseignantes : maitresses Karine et Sarah rejoignent maitresses Laurène, Stéphanie et Maëlle.

Vendredi 9 septembre nous faisons une journée de cohésion. Toute l'école passe la journée à Charpal pour une randonnée autour du lac afin de tisser des liens entre enfants, entre maitresses et entre enfants et maitresses !

Septembre, c'est également le retour de la piscine pour toutes les classes. Un grand merci au Conseil Départemental pour son aide pour le financement des transports, et ainsi qu'à l'APEL bien entendu qui répond toujours présent pour financer les projets de l'école.



Bonne année scolaire à tous les enfants et à toutes les enseignantes.

Maëlle FAGES MEISSONNIER, Directrice de l'école.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>

Actualités des écoles

APEL École Privée Sainte-Angèle

Et voilà, l'année scolaire s'est achevée et les enfants ainsi que l'équipe enseignante vont maintenant pouvoir profiter de leurs vacances. L'APEL tient à leur souhaiter un bel été !

La fin de l'année a été riche en émotions.

Tous les niveaux ont pu profiter d'un voyage scolaire qui semble leur avoir laissé à tous de très bons souvenirs : la visite de la ferme de Fiougage et une balade à Ganivet pour les TPS/PS/MS, la visite du château de Calmont pour les GS/CP/CE1 et une semaine en pays de Loire pour les CE2/CM1/CM2 qui ont enchaîné visite des châteaux, zoo de Beauval et une journée au Futuroscope.

Le spectacle de fin d'année s'est naturellement vu inspiré de cette période du Moyen-âge et des châteaux.



Encore une fois, et après 2 ans malmenés par le COVID, la foule avait répondu présent et les rires et applaudissements ont fusé devant les prestations des enfants. Un grand merci aux maîtresses pour toute cette préparation. La soirée s'est poursuivie par un repas convivial.

Les CM2 quittant cette année le primaire pour le collège ont eu beaucoup d'attentions pour leur maîtresse mais aussi toute l'équipe enseignante : cadeaux, fleurs, souvenirs... A leur tour, eux aussi ont eu la surprise de recevoir un cadeau offert par l'APEL afin de leur souhaiter bonne route dans la continuité de leur cursus scolaire.

Les émotions se sont enchaînées car en cette année ce sont aussi 3 maîtresses qui ont demandé et obtenu leurs mutations. L'APEL les remercie d'avoir pleinement participé à faire de l'école Ste Angèle une école où les enfants sont contents d'apprendre, de découvrir, de se rencontrer... Nous leur souhaitons à chacune de continuer leur métier avec la même passion et les remercions pour leur investissement dans chaque action de l'APEL.

A la rentrée, le traditionnel « café de rentrée » permettra à tout le monde de faire connaissance de la nouvelle équipe, mais aussi à tous ceux qui le souhaitent, d'intégrer l'APEL qui a toujours besoin de nouveaux membres pour un nouveau souffle, de nouveaux projets et de futures actions...

Bel été à tous ! *L'équipe de l'APEL*

APE Claude ÉRIGNAC

Une fin d'année positive !

Vendredi 24 juin, les enfants, les familles et l'équipe pédagogique de l'école publique se sont retrouvés à la salle Colucci pour conclure l'année scolaire de façon festive.

Après un magnifique spectacle, l'association des parents d'élèves a distribué aux CM2 qui prennent la route du collège à la rentrée une clé USB. S'en est suivi d'un apéro bien mérité offert à toutes les personnes présentes.

Le tirage de la tombola de l'été a donné le sourire aux gagnants qui étaient présents. Pas moins de 200 personnes sont restées manger. Tout cela dans une ambiance chaleureuse révélatrice de la réussite de l'événement.

A la rentrée, l'association invitera les parents à un nouvel apéro plus automnal cette fois avant de se réunir pour définir les nouveaux projets.

L'association souhaite une belle nouvelle année scolaire à tous les élèves, leurs familles, leurs professeurs.

Les amis de l'école laïque de l'école du Monastier

Comité des Fêtes de Chirac

La période estivale est passée avec son lot de festivités que nous organisons avec joie pour vous !

La Fête de Chirac s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un record d'affluence !

La soirée d'ouverture a attiré bon nombre de danseurs.



Pas moins de 168 inscrits au concours de pétanque et 80 joueurs et joueuses de Rugby étaient présents au stade le samedi. Le concert du Samedi soir a été un énorme succès.

La course de caisses à savons a tenu toute ses promesses, vous pouvez d'ores et déjà préparer votre caisse pour l'année prochaine. La fête s'est terminée sur un Karaoké où les apprentis chanteurs ont pu s'adonner à leur passion.

La traditionnelle Fête du Pain a elle aussi rencontré un très grand succès, vous avez mangé tous les pains et toutes les brioches que nous avons confectionné ! Il en est de même pour le repas du soir,

L'animation musicale a clôturé ce superbe Week End.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 24 septembre à 20H30 à la Salle Colucci pour le Loto et le 31 Octobre pour une Soirée Halloween à Chirac !

Les membres du Comité des fêtes de Chirac tiennent vraiment à vous remercier de votre présence lors de nos diverses manifestations et de l'indulgence des riverains qui sont à proximité directes des animations.



Toute personne souhaitant rejoindre notre équipe sera la bienvenue.

Le Comité des Fêtes et d'Animations de Chirac.

Comité des Fêtes du Monastier

Rétrospectives :

Les 11-12 juin : Fête du Village sur le site du Chambon

Concours de pétanque, petit déjeuner aux Manouls et repas Paella

Soirée animée par DJ Patou

Animation C Chouette

Le lancer de lanternes chinoises a été annulé par arrêté préfectoral

Quadrille

Mercredi 22 juin : Fête de la Musique en partenariat avec le Foyer Rural

Programme très varié : groupes de musiques, folklore, tennis de table, expos diverses, capoeira, théâtre, ...

Collation sucrée et salée offerte par les deux associations, suivie d'une soirée dansante très conviviale et appréciée.

Programme 4ème trimestre :

Samedi 24 septembre : Marche gourmande

Le parcours est en cours de réalisation, ainsi que le programme.

Samedi 12 novembre : Tirage du **Feu d'Artifice** vers 20h, suivi d'une **soirée année 80**, animée par DJ Patou – Salle COLUCCI

Restauration sur place. N'hésitez pas à ouvrir votre penderie pour retrouver les vêtements des années 80.

Le comité vous remercie pour votre soutien, implication et participation lors des manifestations afin que nous puissions continuer à animer notre village.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>

Mercredi 13 juillet : Fête Nationale – Place du Teil

Soirée animée par Nico Podium Equinoxe

Par sécurité, le feu d'artifice a été reporté.

Mercredi 27 juillet : Retransmission foot féminin – Coupe d'Europe sur écran géant

Lundi 15 août : Vide Grenier dont des producteurs locaux et marché artisanal.

Samedi 26 novembre : Marché de Noël en partenariat avec le Foyer Rural et l'Association Familiale. Dégustation d'huîtres.

En prévision : retransmission du match de foot masculin de la coupe du monde ¼ ou ½ finale – salle COLUCCI (selon disponibilité)

Brico Vélo : Des bénévoles ont créé un atelier de réparation et entretien des vélos

Bricoleurs expérimentés ou novices sont attendus les mercredis après-midi, au tout nouveau lieu dédié à la réparation et l'entretien du vélo qui a récemment ouvert ses portes. L'atelier brico-vélo, après de longs mois de recherches et de négociations, a enfin pu trouver un local qui faisait défaut jusqu'alors à ce projet pour qu'il se mette en place. Mais, c'était sans compter l'opiniâtreté des bénévoles de l'association Un bus pour le Sénégal, qui sans relâche ont cherché cette perle rare auprès des municipalités alentour et de la communauté de communes du Gévaudan.

C'est finalement à Chirac, au 2 route du Villaret, que la municipalité, après avoir reconnu l'utilité de ce projet et en ayant eu la possibilité, a mis à disposition un de ses locaux municipaux.



L'association Un bus pour le Sénégal, créée en 2006, pratique depuis plus de sept ans la restauration et la vente de vélos d'occasion dans le but de financer ses actions humanitaires, auprès d'habitants de Palmarin, un petit village côtier du Sénégal.

Ce village souffre de la montée inexorable de l'eau, détruisant régulièrement les habitations de ce village qui se trouvait autrefois à près de 200 mètres de la côte et qui a aujourd'hui les pieds dans l'eau. C'est dans la prise de conscience qu'il devient essentiel de changer nos modes de déplacement dans notre pays riche et gros pourvoyeur de CO2, que Jean-Luc a eu l'idée de créer ce lieu d'échange et de partage de savoir-faire, participatif et solidaire. Fort de son expérience dans la remise en état de près de 900 vélos, il accompagnera chacun des participants à l'atelier.

La devise de l'atelier illustre bien son fonctionnement "à l'atelier brico-vélo c'est toi le mécano !"

Le caractère humanitaire de l'association se rajoute aux valeurs de solidarité, de convivialité et de partage d'un tel atelier, ainsi pour participer à cet atelier, il vous sera demandé d'adhérer à l'association, pour la modique somme de 10 €, par ailleurs un stock de pièces détachées est mis à disposition des mécanos contre une participation minimum. L'argent ainsi récolté servira au fonctionnement de l'atelier, mais aussi aux actions humanitaires de l'association Un bus pour le Sénégal.

Jean-Luc et Jean-Claude vous attendent les mercredis après-midi de 14 h à 17 h, à l'atelier, avec votre vélo à réparer, ou pour regarder les réparations en cours, ou simplement pour un premier contact, mais aussi, pourquoi pas, acheter un vélo d'occasion remis en état pour un coût moyen de 40 €.

Foyer Rural le Monastier

Vous trouverez toutes les informations sur les ateliers proposés par le Foyer Rural du Monastier pour la saison 2022-2023 sur le lien suivant:

<https://sites.google.com/view/foyer-rural-le-monastier/les-activit%C3%A9s/inscriptions>

ou en scannant le QR Code:



Les inscriptions seront prises lors du forum des associations qui aura lieu samedi 17 septembre 2022 de 14h à 17h à la salle Colucci au Monastier.

Le Foyer Rural du Monastier fait l'acquisition de placards qui ont été installés dans la réserve de la salle polyvalente du Monastier, avec l'autorisation de la municipalité que nous remercions.

Contact Mail : frlemonastier@gmail.com

Contact par téléphone :

Marité ALLANCHE: 06 80 27 23 92

Pierrot BEAUMEVIEILLE : 06 32 83 70 30

Association l'Antre d'Eux

Depuis le mois de juin, vous avez certainement remarqué l'apparition d'un drôle de container qui s'est peu à peu transformé en « cabane » abritant des casiers alimentaires automatiques.



Situés sur la D 809 entre Chirac et Le Monastier, ces casiers en libre-service 24h/24 ont été installés sur l'initiative de la mairie et financés par l'Etat, le département et la commune.

Les producteurs et artisans de la commune ont été sollicités afin de participer à cette belle initiative. Neuf ont répondu à l'appel et se sont regroupés en association : **l'Antre d'eux**. Ces neufs producteurs et artisans, par le biais de l'association, assument et gèrent les frais de fonctionnement des casiers, qui cependant restent la propriété de la commune.

Grâce à ce dispositif innovant, vous avez accès à des produits de qualité et locaux en un même lieu et disponibles 24h/24.

Les travaux d'aménagement ont pris du retard à cause du contexte actuel, mais ils vont se poursuivre afin de vous offrir un lieu accueillant avec signalisation, plantations, parking et table de pique-nique.

L'association remercie chaleureusement la mairie d'être à l'origine de ce projet, qui permet de promouvoir les acteurs de l'alimentation locale et met en lumière le travail des producteurs et artisans de sa commune.

En consommant ces produits, vous participez vous aussi à dynamiser et développer votre commune en soutenant ceux qui travaillent chaque jour pour vous proposer une alimentation de qualité.

Dans ces casiers, vous pouvez retrouver les produits de :

- ✍ **EARL du Piou**, Valérie PRIEUR. Production de volailles nourries au blé de la ferme et en plein air. Produits frais et conserves.

- ✍ **Le rucher de BOUQUET**. Apiculteur récoltant passionné. Ses ruches sont sédentaires afin d'offrir aux colonies un cadre de développement optimal. Récolté à maturité, non chauffé, le miel ne subit aucune transformation afin d'en préserver les propriétés qualitatives, gustatives et nutritionnelles.

- ✍ **Joffrey MALGOIRE**, fromager et affineur de père en fils. Vente de fromages locaux (laguiole, pèlardons, roquefort, tome) et de spécialités comme l'aligot fabriqué par leurs soins.

- ✍ **La boucherie SALTEL**, entreprise qui existe depuis 3 générations proposant de la viande sélectionnée dans notre région ainsi que de la charcuterie fabrication maison.

- ✍ **Jérôme DUBOIS**, apiculteur récoltant du Monastier. Il fait transhumer ses ruches en suivant les différentes floraisons de la Margeride aux Cévennes en passant par le Causse et l'Aubrac, pour vous offrir une gamme de miels de Lozère.

- ✍ **Albane et Nicolas**, producteurs de kombucha et autres aliments fermentés biologiques. Basés sur la commune, ils ne pasteurisent pas et ne filtrent pas leurs produits afin d'en préserver tous les probiotiques et nutriments.

- ✍ **Saveurs Lozère**, un groupement de 5 éleveurs laitiers de la vallée (4 sont en bio) dont **Franck PETIT**, et qui transforment une partie de leur production en fromage.

- ✍ **Sylvette PRIEUR**, vallée du Piou au Regourdel. Confitures, pâté de campagne et conserves.

- ✍ **Le jardin des frères**, exploitation maraîchère biologique en plein cœur de Chirac. Légumes biologiques et de saison cultivés avec amour et respect de l'environnement.

Vous pourrez retrouver quasiment tous ces artisans et producteurs sur le marché place de la Liberté à Chirac les vendredis de 17h à 19h.

Maitre d'Ouvrage
Commune de Bourgs sur Colagne
26 Avenue de la République
48100 BOURGS-SUR-COLOGNE

Achat et installations de casiers alimentaires en libre-service

COÛT DE L'OPERATION : 47 190,00 € HT

CE PROJET EST REALISE AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE SUIVANTE :
ETAT : 9 000,00 €
DEPARTEMENT DE LA LOZERE : 29 514,00 €



Photoclub Lot-Colagne

À l'heure où vous lirez ces lignes, l'Assemblée Générale du club aura eu lieu.

Peut-être même la grande manifestation photographique PHOT'Aubrac sera passée ! Les adhérentes et les adhérents du club y présentent une sélection de 20 clichés représentatifs de la diversité des sujets et des styles de chacune et chacun.

Parmi les projets les plus importants bien sûr nous poursuivons le Parcours photographique sur les "Savoir-faire" locaux. L'automne devrait voir les premières installations.

Enfin les prochains rendez-vous avec le public sont :

- le quarantième anniversaire du club les vendredi 4, samedi 5 et dimanche 06 novembre, à la salle COLUCCI du Monastier de 10h à 18h. Nous rassemblons avec votre complicité toutes sortes de documents photographiques de 1982 à 2022. Un rendez-vous à ne pas manquer.
- cette année encore nous participerons au "mois du film documentaire", en décembre, en partenariat avec la Médiathèque de la Communauté de Commune. Le thème retenu est calqué sur notre projet de parcours sur les "Savoir-faire". Expo photos et projection de films sélectionnés par les animateurs de la médiathèque.



Vous aimez la photographie ?

Le club est ouvert à toutes et à tous, il suffit de venir à notre réunion du premier lundi de chaque mois à la salle des Associations de Chirac à 20h30 pour un premier contact.

Que vous ayez des notions ou pas nous vous aiderons à progresser !

N'hésitez pas à nous rendre visite sur notre site Internet :

<https://photoclubchirac.org/>

2022, une année exceptionnelle pour l'ESCM

2022 restera gravée dans la mémoire des supporters de l'ES Chirac le Monastier.

En effet, l'équipe fanion, après une très bonne saison terminait en haut du classement, en ayant même espéré la montée.



Mais c'est surtout dans les coupes que le club s'illustre. En coupe Lozère, l'équipe réussissait l'exploit d'éliminer la deux de l'AFL en demi-finale dans un match référence de très haut niveau. En finale, au cours d'un match très tendu contre nos amis de Marvejols Sport, THIERNO, à quelques minutes de la fin, donnait la victoire à l'ESCM sur un coup franc venu d'ailleurs. Pour la première fois de son histoire, l'Entente ramenait la coupe Lozère. À Bourgs sur Colagne.

Pour compléter le tableau, l'équipe réserve remportait la finale du challenge Christian ANIORT face à nos amis du Buisson, une première également.

Les supporters pouvaient laisser éclater leur joie et ne s'en privaient pas.

Côté administratif, le président Bernard CASTAN, souhaitant prendre du recul après 4 ans de mandat, un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau étaient élus lors de l'Assemblée Générale ordinaire du club le 28 mai 2022. Bernard DURAND était élu président du club.

Afin de faciliter la transition, Bernard CASTAN acceptait de rester quelques semaines vice-président du club afin de finaliser toutes les opérations en cours de réalisation et de transmettre tous les documents nécessaires à la bonne marche du club (en très bonne santé financière et administrative).

Une nouvelle page de l'ESCM s'ouvre donc maintenant. Souhaitons pleine réussite au club, aux joueurs et aux nouveaux dirigeants en donnant une belle image de notre commune sur les pelouses Aveyronnaises et Lozériennes.

PS : Cet article étant limité à une demi-page (photo comprise), les nombreuses infos sportives, et administratives peuvent être fournies par les 28 membres du CA à ceux qui le souhaitent.

Club de l'Amitié Chirac / Générations-mouvement

Une nouvelle année scolaire commence et pour générations- mouvement il en est de même. Nous espérons que l'été a été riche de découvertes, de rencontres, de vie en famille et que vous êtes prêts à redémarrer et en bonne santé. Même si nous n'avons plus la salle nous irons à la salle des associations : salle Henri Boyer pendant toute la durée des travaux. Cela nous permettra à nouveau les rencontres quotidiennes le jeudi avec : belote, jeux, pétanque et les moments festifs.

La chorale aura lieu à la salle René GROUSSET le vendredi de 14 heures à 16 heures .Espérons que nous pourrions retourner pour l'animation dans les maisons de retraite, certaines nous ont sollicité à la fin de l'année et ce fut à chaque fois un moment convivial pour nous tous.

La chorale est intervenue pour la fête de la musique au Monastier le 22 juin avec la participation de Sylvain GERBAL à l'accordéon et Daniel BRUNEL à l'harmonica. Nous remercions tout le groupe.

Parmi les activités, nous sommes allés à Bonnetcombe, le jour de la fermeture du club, même si le soleil n'était pas de la partie nous l'avons tous dans nos cœurs et avons vécu un moment très riche et plein d'entrain.

Pour les nouvelles activités voici le planning :

- Un groupe part du 27 août au 3 septembre à Montgenèvre, gageons qu'encore une fois ils vont avoir une semaine de découverte et de convivialité.
- Dimanche 11 septembre : repas au restaurant du Roc de Peyre à 12 heures. Le déplacement se fera en covoiturage. Le prix du repas est de 25 euros après la participation du club.
- Mardi 13 septembre : spectacle cabaret pour les seniors et foire exposition à la Grande Halle d'Auvergne à Clermont Ferrand, repas de midi libre, frais de transport 5 euros par personne.
- Jeudi 27 octobre : repas au restaurant du Pendedis à Saint Germain de Calberte plus à 16 heures grillade de Châtaignes. Le prix est de 35 euros.
- Samedi 17 décembre : repas de Noël à la salle COLUCCI au Monastier

Gardons tous espoir de nous rencontrer pour bien vivre ensemble !

Pour plus d'informations contacter :

-Marie Thé : 06 48 78 25 34

-Nicole : 06 83 21 32 84

-Eliane : 06 79 48 59 71

Ouvrons les chemins du patrimoine à Bourgs sur Colagne

Depuis plus de 30 ans, notre association a œuvré pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Nous nous sommes ouverts à la dimension de la nouvelle commune de Bourgs-sur-Colagne en novembre 2016 par une Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour nous tous, les membres de l'Association, sous la houlette de sa fondatrice, Mme Ginette BONNARDEL, présidente d'honneur, le patrimoine est bien plus qu'un tas de pierres... Ce sont des savoir-faire, de l'histoire, des histoires, des voies et chemins : hier de transhumance, aujourd'hui de randonnées...

Nous voulons réfléchir, avec tous les habitants qui le veulent, à l'avenir de ce patrimoine ; rues, places, routes et chemins divers qui font notre quotidien, et favorisent nos rencontres.

Nous désirons rester en contact avec toute la population, recueillir ses attentes, veiller et œuvrer à la mise en valeur de tout le patrimoine communal, d'hier et d'aujourd'hui, proposer des animations, des visites, des rencontres avec toutes les autres associations dynamiques de notre commune.

Une Assemblée Générale est prévue courant novembre prochain à une date qui vous sera communiquée au plus tard fin septembre.

Venez nous rejoindre et, si vous êtes intéressés, adhérer à notre association.

La cotisation est de 10 €.

Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Patrimoine de Bourgs sur Colagne

Siège social : Mairie du Monastier.

Renseignements : Didier DASTARAC, Président, 2, chemin des Bories, Le Monastier 48100 BOURGS-sur-COLAGNE

Tél. : 06 81 58 60 69

Mail : dastaracdidier@yahoo.fr

Infos Associatives

Fin de saison chez les Randonneurs de la Fare.

Le 25 juin dernier, les Randonneurs de la Fare ont marqué la fin de la saison 2021-2022 par leur traditionnelle « Rando-repas ».

Cette année, l'Auberge du Radal, au Col du Trébatut, servait de cadre à la réunion des 33 Randonneurs qui ont su faire honneur au savoureux déjeuner traditionnel qui leur a été servi comme au champagne offert par Aline OSTY. Auparavant, 21 d'entre eux avaient coché la case randonnée de la journée en arpentant une boucle vers la Croix du Loup, Les Salces et Pierrefiche.



Après, le repas, la présidente, Marinette HUGON, a évoqué, outre les rendez-vous festifs habituels, les 28 sorties, dont 2 courts séjours, réalisées au cours de la saison écoulée qui ont rassemblé près de 415 randonneurs. Si l'on prend en compte les 9 sorties annulées pour mauvaises conditions météorologiques, cela reste au niveau des années précédentes, hormis 2020 et 2021 et leur confinement. Avec ses 51 adhérents et une moyenne d'âge de 67 ans de demi, le club reste donc attractif.

Enfin, sans pouvoir cacher une profonde émotion, Marinette a annoncé, qu'après 22 années consacrées aux Randonneurs de la Fare, dont 13 à leur tête, elle mettrait fin à ses responsabilités à l'assemblée générale de septembre prochain. Ce rendez-vous pourrait être décisif pour le club.

Quoi qu'il en soit, encore une fois, cette belle journée de retrouvailles et de convivialité aura marqué de belle manière la fin de saison et restera gravée dans les esprits des Randonneurs de la Fare.

En route vers les 33 heures

Le vendredi 30 septembre et le samedi 1er octobre marqueront l'édition 2022 des 33 heures contre le cancer.

Son organisation est destinée à collecter des fonds pour la recherche mais aussi à faire vivre la commune autour d'activités fédératrices, le temps d'un week-end.

Au programme du vendredi soir : vente de pains et fouaces à Chirac (au four à pain ainsi qu'au marché) et au Monastier (sur la place Urbain V) avec des tournées prévues dans les hameaux alentours; conférence à 18h puis concours de belote à 20h30 (Salle COLUCCI du Monastier).

Le samedi vous pourrez emporter quelques manouls (Salle des associations de Chirac), manger une daube le midi, vous balader en 2CV, faire un tour à la kermesse, trouver de bonnes affaires lors du grand déballage ou encore courir (ou marcher) le trail nocturne de 19h.

En bref, de nombreuses animations feront de ces quelques heures, des moments solidaires et engagés dans la lutte contre cette maladie qui nous touche tous, de près ou de loin.

L'association Ensemble contre le Cancer vous attend nombreux et vous remercie pour votre participation, votre engagement qui se manifeste lors de chaque édition, chaque événement organisé dans l'année (comme celui du petit-déjeuner aux manouls de juillet porté par de bonnes volontés qui trouveront ici gratitude et reconnaissance pour leur aide).

Le programme détaillé est d'ores et déjà disponible, vous le retrouverez sur les divers panneaux d'affichage de la commune ainsi que sur Facebook.

Infos Associatives

Le Couvige Chiracois (dentelle aux fuseaux)

Le Couvige Chiracois reprend ses activités

le Vendredi 02 septembre 2022

de 14h30 à 18h30

jusqu'à la fin juin 2023.

Sauf vacances scolaires.

Renseignements TEL : 04 66 42 81 54.

Nous vous souhaitons bonne reprise à tous.



Gymnastique Volontaire ! on reprend

Le club de Gymnastique volontaire reprend ses activités en septembre.

La reprise des cours sera assurée à partir du 12 septembre, suivant le planning suivant.

- Lundi 19h-20h – **Gym bien être et posture**
- Lundi 20h15-21h15 - **Gym tonic,**
- Mercredi 18h30 19h30 stretching
- Jeudi 17h-18h - **Gym entretien,**

Tous les cours sont assurés par Alexandre, que nous avons déjà eu au printemps.

Les animateurs et le bureau du club seront heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année. *Renseignements au 06 25 32 12 32*



Repas convivial de fin d'année

La Presse en parle ...

Les maternelles visitent la caserne de Chirac

Vendredi 10 juin, à petits pas, les élèves de la maternelle du Monastier, accompagnés de leurs maîtresses et de parents, se sont rendus à Chirac pour visiter la caserne des pompiers.



Article Midi Libre paru le 20 Juin 2022

Sur place, les sapeurs-pompiers avaient préparé des ateliers tournants adaptés pour faire découvrir les différentes facettes de leur action. Une visite de la caserne et la découverte des véhicules, un essayage de la tenue de pompier, un parcours sportif, un essai de la lance incendie et un entraînement aux appels d'urgence étaient au programme. Les élèves, motivés, avaient apporté des cadeaux pour remercier les pompiers bénévoles, un tableau réalisé en classe et une chanson. Dans leurs yeux d'enfant, le rouge vif des camions et le prestige de l'uniforme ont assurément provoqué des vocations.

En point final de cette sortie, les sapeurs-pompiers ont dû partir en intervention en laissant aux enfants le souvenir d'une journée exceptionnelle.

Une conseillère numérique au service de la population

« [...] Sa mission : accompagner toute personne qui en manifeste le besoin, l'envie ou la curiosité sur les différents aspects du numérique. [...] »



L'objectif prioritaire de cette aide est de rendre les néophytes autonomes en développant leurs compétences au travers de mises en pratique lors des accompagnements et d'exercices à réaliser en autonomie chez soi avec remise de supports papier.

Actuellement, une forte demande émane des seniors et plutôt du côté de Chirac, avec davantage de femmes que d'hommes. Le service est amené à se développer par la suite auprès des établissements scolaires de la commune et sera présent, dans les prochains mois, sur le marché de Chirac, ainsi que lors de la journée des associations pour un contact au plus près des administrés qui hésiteraient encore à faire appel à la conseillère numérique ».

Intégralité de l'article dans votre quotidien Midi Libre paru le 17 Juin 2022

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en ligne sur le site : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>

Des animations sont prévues pour les jeunes et adolescents

- ⇒ Pour les jeunes de moins de 13 ans (jusqu'au CM2 inclus) : une après-midi sera organisée le 2 octobre au sein de l'Espace DOULTRE de 14h30 à 16h30, avec des activités et un goûter pris en commun (dont 10 fougasses achetées aux 33 heures pour le cancer).
- ⇒ Pour les adolescents de 12 à 18 ans (collège et lycée): rendez-vous le 21 octobre à 17h30 à la salle COLUCCI, pour séance de cinéma au Trianon à Marvejols. Le film sera suivi d'une soirée pizzas.

Inscription obligatoire en mairie, par mail ou par téléphone, avant le 14 octobre, pour une bonne organisation (transport et pizzas).

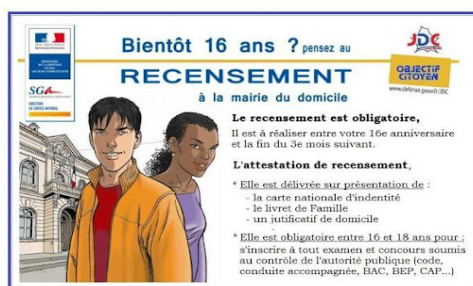
Proposition du repas pour les personnes de 65 ans et plus

Le repas aura lieu le 15 janvier 2023, en espérant que nous pourrions reprendre ce lien social perturbé par la crise sanitaire.

Bibliothèque du Monastier

Les horaires et jours d'ouverture de la bibliothèque du Monastier :
Les mercredis matin de 10h30 à 11h30 et les 1^{er} et 3^{ème} samedis de 10h30 à 11h30

Recensement



Rétrospectives des principales délibérations : Mai et Juin 2022

- 32/2022 - Changement de l'attribution du lot 2 (Gros œuvre) du Marché « Réhabilitation Complexe multifonctionnel associatif et culturel et construction de l'école de Chirac »
- 33/2022 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation du préau de l'école Marceau CRESPIEN à Chirac en commerce
- 34/2022 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la cantine et de l'école Marceau CRESPIEN à Chirac en logement locatif
- 35/2022 - Réalisation d'un abri de stockage Place du Teil au Monastier
- 38/2022 - Création d'un emploi permanent à temps non complet
- 39/2022 - Recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'un renfort temporaire pour surcroît d'activité
- 40/2022 - Attribution du lot N°6 du Marché Réhabilitation du Complexe multifonctionnel associatif et culturel et construction de l'école de Chirac.
- 41/2022 - Désignation du Maître d'Œuvre pour le projet de réhabilitation du 1^{er} étage du Presbytère de Chirac en logement.
- 42/2022 - Choix de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) pour les travaux de réhabilitation de la cantine et de l'école Marceau CRESPIEN en logements communaux à usage locatif et du préau en commerce.
- 43/2022 - Consultation du Maître d'Œuvre pour les travaux de réhabilitation de la cantine et de l'école Marceau CRESPIEN en logements communaux à usage locatif et du préau en commerce.
- 45/2022 - Participation aux enchères - vente parcelles TRAUCHESSEC à Chirac.
- 46/2022 - Approbation du Contrat Territorial du Département de Lozère.
- 47/2022 - Adoption charte, règlement intérieur et montant de la cotisation annuelle, pour les jardins partagés.
- 48/2022 - Création d'un Accueil de Loisirs sur la commune.
- 49/2022 - Recrutement d'un agent contractuel dans le cadre d'un renfort temporaire pour surcroît d'activité.
- 50/2022 - Modalités de publicité des actes administratifs.

Les délibérations sont consultables en intégralité dans les Procès-Verbaux des Conseils Municipaux soit sur le site de la Mairie : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>, soit à l'affichage en Mairie.

État Civil

Naissances

BOADA Léo né le 27 Mai 2022 à Mende

HÉNAUX Aaron né le 08 Juin 2022 à Mende

PORTAL ÉLINA née le 28 Juillet 2022 à Mende

Mariage

DELMAS Samuel et MONTY Coralie le 9 Juillet 2022

KIEHL Nicolas et LENGRAND Maud le 16 Juillet 2022

Décès

TICHIT Jean Louis le 19 Mai 2022

THERON Louis le 20 Juin 2022

BARLET Rolande épouse ALCHE le 04 Juillet 2022

PRIEUR Jean le 05 Juillet 2022

PEYRE Mélanie le 11 Juillet 2022

PELIZZONI Jean le 27 Juillet 2022

ROME Roger le 5 Août 2022

Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Services de Garde Médecin (Nuits et WE) :

0 810 60 46 08

Services de Garde Pharmacie (Nuits et WE) :

32 37

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 06 62 42 67 73 / 06 82 22 56 09 / 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 45 89 56

Cabinet ROMAN (Kiné) : 04 66 48 57 34

M et Mme MARRA (Médecines Douces) : 07 63 59 40 30 / 06 71 34 73 67

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

Mme LENGRAND (Naturopathe) : 06 36 05 01 89

Mme AMBIGUES (Psychologue) : 06.16.02.18.99

Mme ROBERT (Psychomotricienne) : 06 49 88 68 57

Votre Mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République
Le Monastier

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

10h-12h / 14h-16h

Le vendredi et samedi 10h-12h

QR Code :

site de Bourgs sur Colagne



Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu
Chirac

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

8h30-12h / 13h30-17h30

Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

Infos Pratiques Carte Nationale d'Identité et Passeport

1 - Effectuer la pré-demande en ligne : (Imprimer et ramener le document le jour du RDV) : ants.gouv.fr (accompagnement dans votre pré-demande auprès de France Services)

2 - Prendre rendez-vous en ligne :
<http://www.rdv360.com/mairie-de-marvejols>



Présence obligatoire du demandeur lors de la demande de titre.
Présence obligatoire du demandeur de + de 12 ans lors du retrait du titre.

Renseignements complémentaires au 04 66 32 00 45

Carte Nationale d'Identité : Pièces à joindre au dossier

Pièces à joindre :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ

- ☐ Un acte de naissance de moins de 3 mois : pour une première demande, pour un renouvellement après perte ou vol, ou si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans.
 - ☐ L'ancienne carte d'identité.
 - ☐ Une photo d'identité récente de moins de 6 mois (aux normes en vigueur).
 - ☐ Un justificatif de domicile daté de moins de 1 an (original + photocopie) : avis d'imposition ou de non imposition de préférence, facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, titre de propriété ou attestation d'assurance logement.
 - ☐ Si vous êtes hébergé : la personne qui vous héberge doit vous fournir : un justificatif d'identité à son nom (original + copie) + une attestation certifiant que vous résidez chez elle depuis plus de 3 mois + un justificatif de domicile à son nom.
 - ☐ Pour un renouvellement après perte ou vol : joindre un certificat de perte (délivré en mairie) ou une déclaration de vol (délivrée par la gendarmerie) + un justificatif d'identité avec photo (Passeport, permis de conduire...) ou la copie du livret de famille + l'avis d'imposition, ainsi qu'un timbre fiscal à 25 € (à acheter en ligne ou au bureau tabac).
 - ☐ Pour les mineurs : justificatif d'identité (original + copie) du parent qui remplit l'autorisation parentale sur le CERFA ou la pré-demande + présence du parent obligatoire.
 - ☐ Pour les mineurs en garde alternée : joindre la copie de la décision de justice ou une attestation des parents indiquant la garde alternée + la carte d'identité des 2 parents (original + copie) + un justificatif de domicile des 2 parents.
 - ☐ Suite à un changement de vie familiale (mariage, divorce, décès du conjoint...) : joindre un justificatif (acte de mariage, jugement de divorce, acte de décès...).
 - ☐ Pour les femmes divorcées, autorisées à porter le nom de leur ex époux : joindre la copie du jugement de divorce mentionnant l'autorisation.
 - ☐ Pour les personnes sous tutelle ou curatelle : Tutelle : copie du jugement de tutelle + attestation du tuteur de - de 3 mois déclarant qu'il est informé de la demande de carte d'identité + copie de la carte d'identité du tuteur. Curatelle : copie du jugement de curatelle.
 - ☐ Présence indispensable : Prise d'empreintes.
- (des pièces supplémentaires peuvent être réclamées en fonction des situations)

Passeport : Pièces à joindre au dossier

Pièces à joindre :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ

- ☐ La carte nationale d'identité en cours de validité (original + photocopie). Si votre CNI est périmée de plus de 5 ans, joindre un acte de naissance de moins de 3 mois.
 - ☐ Pour un renouvellement : l'ancien passeport.
 - ☐ En cas de perte ou de vol : joindre un certificat de perte (délivré en mairie) ou une déclaration de vol (délivrée par la gendarmerie).
 - ☐ Une photo d'identité récente de moins de 6 mois (aux normes en vigueur).
 - ☐ Un timbre fiscal à 86 € pour les majeurs (à acheter en ligne ou au bureau tabac)
 - ☐ Un timbre fiscal à 42 € pour les mineurs de 15 à 17 ans (à acheter en ligne ou au bureau tabac)
 - ☐ Un timbre fiscal à 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans (à acheter en ligne ou au bureau tabac)
 - ☐ Un justificatif de domicile daté de moins de 1 an (original + photocopie) : avis d'imposition ou de non imposition de préférence, facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, titre de propriété ou attestation d'assurance logement.
 - ☐ Si vous êtes hébergé : la personne qui vous héberge doit vous fournir : un justificatif d'identité à son nom (original + copie) + une attestation certifiant que vous résidez chez elle depuis plus de 3 mois + un justificatif de domicile à son nom.
 - ☐ Pour les mineurs : justificatif d'identité (original + copie) du parent qui remplit l'autorisation parentale sur le CERFA ou la pré-demande + présence obligatoire du parent.
 - ☐ Pour les mineurs en garde alternée : joindre la copie de la décision de justice ou une attestation des parents indiquant la garde alternée + la carte d'identité des 2 parents (original + copie) + un justificatif de domicile des 2 parents.
 - ☐ Suite à un changement de vie familiale (mariage, divorce, décès du conjoint...) : joindre un justificatif (acte de mariage, jugement de divorce, acte de décès...).
 - ☐ Pour les femmes divorcées, autorisées à porter le nom de leur ex époux : joindre la copie du jugement de divorce mentionnant l'autorisation.
 - ☐ Pour les personnes sous tutelle ou curatelle : Tutelle : copie du jugement de tutelle + copie de la carte d'identité du tuteur + présence du tuteur obligatoire. Curatelle : copie du jugement de curatelle.
 - ☐ Présence indispensable : Prise d'empreintes
- (des pièces supplémentaires peuvent être réclamées en fonction des situations)

URGENCE

**LES SAPEURS POMPIERS DE CHIRAC
RECRUTENT**

**Vous avez
entre
16 et 55 ans**

**Vous habitez sur
les communes
de
SAINT BONNET
DE CHIRAC
ou
BOURGS SUR
COLAGNE**

**Vous avez
envie d'être
UTILE
et de
RENDRE
SERVICE
AUX AUTRES**

REJOIGNEZ-NOUS !

+ de Renseignements :

 **Centre de secours de Chirac**  **cischirac@sdis48.fr**

 **Chef de Centre : Benjamin B. 0777192647**

 **Traverse de l'Aouro - ZA d'Entraygues - Chirac - 48100 BOURGS SUR COLAGNE**

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !